Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 14 Dhoulkaâda 1443
14 Juin 2022

N° 69

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1285**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1285**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1287**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1288**
Avis aux créanciers..... **1293**
Convocations
Sociétés anonymes **1293**
Sociétés à responsabilité limitée **1301**
Autres sociétés **1301**
Divers
Avis au public..... **1302**
Rectificatifs **1302**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital social

SOCIETE ZENITH HOLIDAY

Société à responsabilité limitée

Capital social : 5 000 Dinars

Siège social : Immeuble l'Aouina Centre 4ème étage Cité Taieb M'Hiri 2045 l'Aouina Tunis

Identifiant Unique : 1603568Y

Suivant un acte sous-seing privé en date du 27 mai 2022, enregistré à la recette des finances La Goulette - Tunis le 31 mai 2022 enregistrement n°22503796, quittance n°78641, l'assemblée générale extraordinaire de la société Zenith Holiday SARL, a décidé d'augmenter le capital social de la société de la somme de sept millions neuf cent quatre vingt quinze mille Dinars (7.995.000 DT) pour le porter de 5.000 Dinars à 8.000.000 Dinars et ce, par la création de 799 500 actions nouvelles de 10 dinars chacune souscrites par l'incorporation au compte capital du compte courant des Actionnaires détenu par l'actionnaire Monsieur Mohsen Trabelsi.

Deux exemplaires de l'AGE ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis «RNE» le 3/6/2022 sous le numéro 202241370.

2022R01487SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 23/5/2022 enregistré à la recette des finances 18 rue Arbi Zarrouk Béja le 25/5/2022 sous le n°22203166 quittance n°M033077 Mr Lasaad Ben Hassen Garbi a vendu la totalité du fonds de commerce sis à la rue Khaireddine Becha Béja ayant pour activité vente et préparation des gâteaux à Monsieur Houcine Ben Mohamed Mousi n° du registre national des entreprises A05148132022

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds sus indiqué pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 4/6/2022.

2022T00647FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Marsa le 30/5/2022 quittance n° 65093, enregistrement 22203279. Mme Nedra Bent Mohamed Ben Khademallah a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité Pour tout commerce sis à Route Gammarth La Marsa à M. Abdessalem Ben Habib Ammara.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du maître Najla Manssi à l'adresse de son Bureau sis 17 avenue Ali Belhouane La Marsa dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal La Presse le 4/6/2022.

2022R01485FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié établi par Maître Bouchriha Khaled et son assesseur à Tabarka le 25/12/2021 enregistré à la recette des finances de Tabarka le 12/01/2022 quittance n°M01712, Mr Nourredine Ben Mustafa Ben Mohamed Khoualdia demeurant Elakiba Nadhour Tabarka, titulaire de la C.I.N n°02577312 délivrée le 1/7/1998 et Mme Naima Bent Abdlah Khoualdia demeurant Elakiba Nadhour Tabarka, titulaire de la C.I.N n°002422953 délivrée le 28/02/2018 et Mme Latifa bent Mustafa Ben Mohamed Khoualdi demeurant au 28 rue Morjen Nkhilet Ariana, titulaire de la CIN n°02578667 délivrée le 22/12/2009 cèdent à Mr Abdelkarim Ben Mustafa Ben Mohamed Khoualdi demeurant à Elakiba Nadhour Tabarka, titulaire de la C.I.N n°02545986 délivrée le 14/7/1998 ses parts du fonds de commerce avec leurs éléments corporels et Incorporels, enregistrement commercial n°A147232002 identifiant B0796375 exploité au local sis à rue Ain Drahem klm 1 Tabarka / Jendouba, a comme activité vente produits de quincaillerie. Cette annonce a été publiée au journal quotidien. Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien en date du 20/5/2022.

2022R01497FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat écrit en date du 25/4/2022 et enregistré à la recette financière de Douz le 26/4/2022 sous le numéro M016746 et le numéro d'immatriculation 22200699M. Abu Sina bin Omar Belhaj Omar a vendu à Mme Jazia Bint Ali Benbrahim toute l'origine commerciale (boutique de commerce alimentaire en détail Superette) située dans le quartier Al-Noor El-golaa Douz, gouvernorat de Kébili.

Les contestations seront acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne au cabinet de l'avocate Noura Al-Ouini Rue Maghreb Al-Arabi Douz Kebili.

Il a été publié dans le journal Al-Shorouk le 5/6/2022 et le journal Al-Maghrib le 5/7/2022.

2022R01498FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 18/5/2022, enregistré à la recette des finances Khawarezmi Kairouan le 24/5/2022, quittance M050303, enregistrement 22202015, Jamel Eddine Ben Khalifa Ben Othman Azouzi, titulaire de la CIN n°02029857, en son nom et au nom de son frère Farid Ben Khalifa Ben Othman Azouzi titulaire de la CIN n°02049411 par procuration légal, a vendu à Mohamed Nidhal Ben Khalifa Ben Othman Azouzi, titulaire de la carte d'identité n°11911145, tout le

fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné au commerce situé à 12R marché Bathaa Tunis - Kairouan.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez l'acheteur nommé ci-dessus.

Cet article est paru aux journaux (Achourouk et le Quotidien) le 27/5/2022.

2022S00686FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté le 23/5/2022 enregistré à la recette des finances route Al Ain Sfax le 26/5/2022 quittance n°M035225, n° d'enregistrement 22201934 Société INFINITY, société à responsabilité limitée, dont l'identifiant unique au R N E n° W1294815 demeurant à route Alain km5 SFAX représentée par sa gérante madame Nesrine Fakhri titulaire de la CIN N°08881893 a vendu et cédé à la Société des épices ADDOKENA, société à responsabilité limitée, dont l'identifiant unique au R N E n°E1770924, demeurant à route Alain km8 Sfax représentée par son gérant monsieur Mohamed Ayedi titulaire de la CIN n°08862039, la totalité du fonds de commerce d'un magasin de vente de matériel scolaire et de bureau, sise à route AlAin km5 Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le Droit de bail, le Nom commercial, l'Enseigne, la Clientèle et autres. Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse du bureau de l'avocat rédacteur du contrat maître Mohamed Khlif, 32 avenue Habib Bourguiba Sfax 3000, dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT, et qui a été publié aux Journaux Echourouk et Le Quotidien du 7/6/2022.

2022X00738FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 11/5/2022 enregistré le 31/5/2022 22201664 quittance 059170M Noomen Werda a vendu à Mhamed Sallami le fonds de commerce sis à route Sidi Mansour km 65 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de maître Hachicha Ahmed imm les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet extrait au journal officiel.

Cet extrait est paru au quotidien Echourouk du 3/6/2022.

2022X00739FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 12 mai 2022 enregistré à la recette des finances Manzel Bourguiba en date du 01 juin 2022 quittance M041340 enregistrement 22200949 Ilhem Ouirghemmi a vendu tout le fonds de commerce à Nesrine Sghaier destiné à la vente de vêtement en détail situé au 23 rue Ibn Rochd, Manzel Bourguiba.

Les oppositions seront acceptées au bureau de l'avocat Mohamed Lamine Hattab au 2 rue d'Istanbul Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Publié dans le journal Echourouk le 4 juin 2022.

2022401505FCCC2

Location gérance libre

Contrat de location d'un fonds de commerce

En gérance libre

Par acte du contrat de location de gérance libre du fonds de commerce enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur - Tunis en date du 20/5/2022 reçu n°M036752 et enregistrement n° 22301498. Il a été procédé à la location de la société Tunis Center inscrite au Registre National des Entreprises d'un identifiant unique n°0033245A dont le siège social est à Tunis, 4 rue de Grèce - 1000 Tunis du Fonds de commerce du local n°306 sis au deuxième étage du Centre Commercial «Le Palmarium» au profit de Monsieur Mohamed Ali Ben Salem Ben Mohamed Abbes titulaire de la carte d'identité nationale n°08526761 en date du 14/5/2016 dont l'activité est exclusivement le commerce de prêt à porter et ce durant la période allant du 01/6/2022 au 31/5/2023.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk» le vendredi 30 mai 2022.

2022T00644FCCC3

Location gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Hammam-Lif, en date du 16 mai 2022, quittance n°M033816, enregistrement n°22301167, Monsieur Mohamed Sghaier Ben Mohamed Lakdher GAFSI titulaire de la CIN n° 00808410 a loué sous forme de gérance libre la totalité d'un fonds de commerce exploité dans le local sis au 02 rue 20 Mars, Hammam-Lif, Ben Arous destiné au commerce, à la société TUNBETS SARL au matricule fiscal n°1556480Z pour une durée de 03 ans commençant le 01/5/2022 et finissant le 30/4/2025 à usage d'organisation des jeux de paris sportifs sur une plateforme web.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au J.O.R.T à l'adresse du bureau de Maître Rihab Gafssi sis au n°96 avenue de la Liberté, complexe ZITOUNA, escalier A, 3ème étage, - 1002 Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 4/6/2022, sous la référence IP122/1552.

2022T00648FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Manar le 18/5/2022 quittance n°M045269 sous le n°22301278 Mr Ali Ben Salem Ben Mohamed Ben Hamza a loué la totalité du fonds de commerce en tant que gérance libre qui est en activité dépôt pour mettre de produits pâtissiers et des produits alimentaires sis à rue 62110 n°13 cité Sadik Ibn Khouldoun rez-de-chaussée à Sté Tiba Yasmine représentée par son gérant Mohamed Mahdi Manif.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et Quotidien le 3/6/2022.

2022R01488FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 3/11/2021, enregistré à la recette des finances de Médenine le 3/4/2022 reçu n°M08251 enregistrement n°22301307, Mr Houcine Ben Ali Yahyaoui titulaire de la c.i.n n°03579219 a loué la totalité de son fonds de commerce consacré pour vente beignet et pâtisserie orientale, sise à l'avenue Habib Bourguiba Médenine à Mr Lazhar Ben Mohamed Khorchani titulaire de la c.i.n n°03568118.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk» le 25/5/2022.

2022R01499FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 14/2/2022 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 18/02/2022 reçu n°M011737 enregistrement n°22300535 Monsieur Hamdi Ben Ali Chalghmi a loué à la société PUNTO ROSSO tout le fonds de commerce dont il est propriétaire existant à l'Avenue Taieb Mhiri ayant pour activité café (salon de thé) et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels moyennant un loyer mensuel de quatre mille huit cent dinars.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien du 5/6/2022.

2022S00688FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Citoyens

Siège social : 14 cité Koroum Grombalia Nabeul

Objectifs :

- Renforcement du rôle de la jeunesse par la participation aux affaires publiques et la fidélité à la patrie.

- Œuvrer à la sensibilisation des jeunes et des citoyens à leur environnement social, culturel et scolaire

- Participation à des événements culturels et festivals

Présidente : Oumayma Belhaj

Secrétaire Général : Moez Ben Taleb

Trésorier : Mohamed Ali Fennira.

2022R01422APSF1

Constitution d'un groupement de développement Agricole

Suite à la demande de Constitution d'un GDA en date du 14 novembre 2006 sous le numéro 21/2006. Il a été constitué un Groupement de Développement Agricole comme suit :

Zone d'activité : Al saadna

Secteur : Aloueta

Délégation : Dahmeni

Nomination : Al Saadna

Siège social : Al Saadna

- Nom du président du conseil d'administration : Mokhtar Raed

Missions : La protection et L'équipement du périmètre d'intervention et l'exploitation des systèmes d'eau.

- L'accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2022R01484APSF1

«Syndicat des copropriétaires de l'immeuble

NARJES sis à la route Manzel Chaker Km 2,5 - Sfax

En vertu du P.V de l'AGC de l'immeuble NARJES" du 26 mars 2022, enregistré à la recette des finances le 13 avril 2022, sous le n°22801751, quittance M038574, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble NARJES est constitué, sis à la route de Manzel Chaker km 2,5 - Sfax.

L'AGC a ratifié l'élection du bureau syndical qui se compose de :

- Mme Kammoun Leila : Présidente du syndicat

- Mr Dammak Samir : Trésorier

- Mme Karray Asma : Membre

- Mr Beyaoui Moez : Membre

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble NARJES entame ses travaux officiellement le 26 mars 2022.

2022X00714APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de Festival El Yamema Manzel Chaker

Adresse : Maison de la Culture Manzel Chaker 3020 Sfax.

Objectifs :

- Contribuer à l'animation du Festival estival

- Contribuer à la dynamisation des événements culturels

- Partenariat avec la Maison de la Culture aux projets culturels.

- Impliquer la société civile à la vie culturelle.

Le dossier d'inscription du 44556 émis le 19 juin 2019

Comité :

- Le président : Taher Al- Hachicha

- Vice-président : Mohamed Saleh Werghammi

- Trésorier : Naserddine Reba

- Secrétaire général : Abd Ghafour Tayari.

2021X00682APSF1

2022X00762APSF1

Procès-verbal de l'assemblée générale

Constitution du Syndicat de copropriétaires Immeuble les Jasmins

Siège : 21 Avenue des Etats Unies d'Amérique 1002 Tunis Belvédère

En vertu de l'assemblée générale constitutive du syndic des propriétaires de l'immeuble les Jasmins sis au Belvédère en date du 23/02/2022, enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 29/3/2022 sous le n°22701345, Quittance n°M029097, il a été élu le syndic des propriétaires comme suit :

- Mr Skander Zaghbib : Président

- Mme Leila Yahyaoui : Vice Présidente

- Mr Ahmed Labib : Trésorier

- Mr Nabil Barbouche : Secrétaire Général

- Mme Héle Zemerli : Membre

- Mr Ikdam Blouza : Membre

- Mme Alia Triki : Membre.

2022401503APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Chaker Avocats

Tél : 71.257.859

M.F : 1139464/A/A/M/000

A la demande de : La Société Bois du Nord sise à la Zone Industrielle de Radés Route du Bac.

Contre les parties saisies : Jamel Naffouti CIN n°05178867 du 18/01/2007 et Sami Naffouti CIN n° 07054944 du 29/10/2009.

A la diligence de : Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de Cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : Les 104,6564 de TF n°4263 Ben Arous consistant en un terrain de 409 m² sise à Ben Arous 21 Rue Imam Fourabi, Cité du Stade sur lequel est édifié un logement comprenant un logement composé d'un RDC de 122 m² bâtis comprenant une véranda, salon, 2 chambres, cuisine et Salle d'Eau et un Studio de 35 m² bâtis composé d'un Salon, 2 chambres, cuisine et salle d'eau et d'un étage de 122 m² bâtis comprenant une véranda, salon, 3 chambres, cuisine et salle de bain et un 2ème étage de 81 m² bâtis comprenant un Salon, 2 chambres, cuisine et salle de bain.

Mise à prix : 49.277d043 après rabaissement de 40 % Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Jeudi le 7/7/2022 devant le Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T00645VEPA1

Maître Yahia Chaker

M.F : 651581/F/A/P/000

Tél : 71.257.859

A la demande du créancier Chedly Ben Khelifa, Rue Farhat Hached Tozeur

Contre la débitrice : Saïda Ben Khlifa, C.I.N 03066455 Blèd El Hadhr Tozeur.

A la diligence de Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts Indivises à Vendre : les 52,209ème indivis du T.F n°72586 Tunis consistant en un terrain de 732 m² sis à Gamarth 4, Rue INNE et 31 Rue Salambo sur lequel est édifié une villa composée d'un R.D.C de 190,65 m² bâtis comprenant salon, 3 chambres, cuisine, salle de bain, et 2 Balcons et un étage de 141,45 m² comprenant salon, 2 chambres, cuisine, salle de bain et 2 balcons et 2 Garages de 44 m² bâtis.

Mise à prix : 69.663d509 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 12/7/2022 à 9h devant le tribunal de 1ère instance de Tunis.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T00646VEPA1

Vente d'un immeuble immatriculé

Avocat saisissant : Maître Lotfi Dabloun, avocat à la cour de cassation, demeurant rue Cheikh Fadhel Ben Achour n°3 la nouvelle Soukra, Tunis.

Saisissante : Société Tunisienne de Recouvrement des Créances, S.A inscrite au registre de commerce sous le n°B196131999, en la personne de son représentant légal résidant à son siège social 52 Avenue Habib Bourguiba, Tunis.

Saisie : La Société Nouvelle d'Impression et Reliure, S.A, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°0016892E, en la personne de son représentant légal résidant à son siège social Cité du lycée 6100 Siliana sud, gouvernorat de Siliana.

Titre exécutoire : Commandement valant saisie immobilière signifié par maître Noureddine El Kéfi, huissier notaire à Siliana le 17/2/2022 sous le n°49001.

Inscrit au titre foncier n°13278 Siliana dit «Sinda» le 6/4/2022 (volume Siliana 2022/02 n°461) et ce en exécution de l'arrêt n°88777/88778 rendu par la cour d'appel de Tunis le 16/4/2003.

Immeuble saisi : La totalité de la propriété dite «Sinda», immatriculée à la direction régionale de l'office national de la propriété foncière sous le n°13278 Siliana constituée de la parcelle n°1 se composant d'un terrain sis à la cité de la république connue sous le nom de cité du lycée en zone urbaine de la ville de Siliana, dans une impasse ouvrant sur l'avenue Hassen Ibn Enooman Siliana, entouré aux autres cotés par des bâtiments, d'une superficie de 1341 m². Limité au sud par l'entrepôt de la direction régionale de l'équipement de Siliana, à l'est par le domicile de Rebh Atiaoui et le domicile de Rachida Khammassi, à l'ouest par le domicile de Hamida Chetoui et le domicile de Mohammed Dhifallah, et au nord par l'impasse où se trouve l'entrée principale de l'immeuble. Cet immeuble comprend un bâtiment principal au centre, anciennement utilisé comme imprimerie, sa structure de support en béton, ses murs en briques, sans portes ni fenêtres, non électrifié et sans eau, d'une superficie de 185 m² en mauvais état, et un deuxième bâtiment érigé sur la façade donnant sur l'impasse se composant de 2 anciens locaux en mauvais états d'une superficie de 42 m², dont le toit en béton le sol non carrelé les murs en briques, utilisés actuellement comme poulailler.

Mise à prix : Fixée à trois cent quatre vingt neuf mille cinq cent Dinars (389.500d000), frais privilégiés en sus, et qui seront annoncés le jour de l'adjudication.

Tribunal et audience d'adjudication : Chambre des criées du tribunal de première instance de Siliana, le mardi douze juillet deux mille vingt deux (12/7/2022) à 9h.

Visite de l'immeuble : Possible aux horaires administratifs, pour plus d'information, prendre communication du cahier des charges l'étude de l'avocat poursuivant et au greffe du tribunal.

2022R01489VEPA1

Vente aux enchères publiques

1- A la demande de : Mme Halima Bent Ahmed Ben Abdallah Zarrouk domiciliée à Rue oued Tessa n°6 - La Marsa.

2- Contre la partie saisie : M. Mounir Ben Ahmed Ben Abdallah Zarrouk, domicilié à Rue Oued Tessa n° 6 - La Marsa.

3- A La diligence de Maître Habib Ben Aissa, Avocat à la cour de cassation, 25 Avenue de Carthage - 2ème étage - Tunis (Tel 71.350.647 Fax 71.254.337 - MF 113948XAP000)

4- Immeuble à vendre : 53,46 parts de l'immeuble objet du titre foncier N° «139080 Tunis» divisé en 224 parts dont la superficie totale est de 224 mètres carrés, ces parts se constituent d'un studio au rez-de-chaussée d'une superficie construite de 91,83 mètres carrés avec un garage d'une superficie de 37,36 mètres carrés.

5- Mise à prix : 123723,000 Dinars frais en sus.

6- Date et lieu de la vente : Mardi 12 Juillet 2022 à partir de 9h à la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 1.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours aux heures de travail administratif.

- Les étrangers doivent obtenir une autorisation du gouverneur de la région.

- Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

2022R01490VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière d'un immeuble non immatriculé

Cabinet d'avocatie

Maître Boussoukaya et Associés

S.P.A.R.L

Place du 14 Janvier Médenine

75649312/75630177

M.F : 1698918/W

cabinetmaîtreboussoukaya@gmail.com

bureau avocat@yahoo.fr

Créancier poursuivant :

Nabil Belhiba, de nationalité tunisienne titulaire de la CIN n°03589606 délivrée à Tunis le 24/01/2018, travailleur, demeurant à Zarzis, ayant pour domicile élu l'étude de son avocat Maître Mohamed Messaoud Boussoukaya avocat auprès de la cour de cassation du cabinet d'avocatie Maître Boussoukaya et associés sis à la place du 14 janvier Médenine.

Débiteur saisi :

- Fraj Ben Salah Jourallah, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN n°05765682 délivrée à Tunis le 9/11/2013, travailleur, demeurant à Ettabai délégation de Benguerdene Médenine.

Avocat accomplissant les procédures de poursuite;

Maître Mohamed Messaoud Boussoukaya avocat auprès de la cour de cassation du cabinet d'avocatie Maître Boussoukaya et associés, sis à la Place du 14 Janvier, immeuble Korchid - 4ème étage Médenine. Tél : 75630177/75649312.

Immeuble objet de la vente :

La totalité de l'immeuble sis à la région Ettabai délégation de Benguerdene gouvernorat de Médenine consistant en une parcelle de terrain clôturée de quatre cotés et contenant un local à usage d'habitation composé d'un de rez-de-chaussée et d'un 1er étage en cours de construction.

Le rez-de-chaussée est construit briques et couvert en hourdie, il contient une chambre, un salon, le sol étant couvert en carrelage, un couloir, une cuisine, 2 chambres, et une petite chambre.

Le 1er étage est construit en briques et couvert en hourdie et contient 3 chambres, un salon, une véranda, un hall, un couloir, une cuisine, deux salles de bains et un balcon.

L'immeuble contient aussi au coté sud une chambre non couverte et au coté nord une chambre non couverte et une citerne (faskia), il est délimité :

Au sud : le reste du terrain de l'adversaire Fraj Ben Salah Jourallah sur une longueur de 64.30 m.

A l'est : voie publique goudronnée sur une longueur de 18.40 m.

Au nord : Jourallah sur une longueur de 64.65 m

A l'ouest : Jourallah sur une longueur de 22.80 m.

La surface totale du terrain est de 1328.18 m².

Mise à prix :

D'après les estimations de l'expert Mme Rooya Mannaii chargée en vertu de l'ordonnance sur requête n° 162207 rendue par Monsieur le Président du tribunal de première instance de Médenine le 14/6/2021, la valeur de l'immeuble saisi est de cent quatre-vingt-quinze mille deux cents soixante sept dinars trois cents millimes (195.267.300 d).

Lieu et date de l'adjudication :

Lundi le onze juillet deux mille vingt-deux (11-7-2022) à 9 h et suivantes, devant la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine au Palais de Justice.

Conditions de visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble est possible chaque jour aux heures de service.

2022R01495VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet maître Adel Ansi

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Gafsa

tél. : 76 201 003

MF : 0852940B/P

Le créancier poursuivant : BH Bank, société anonyme en la personne de son représentant légal, inscrite au registre national des entreprises sous le n°W0024588 ayant son siège social à l'avenue Mohamed V, Tunis.

Le débiteur poursuivi : Mohamed Ben Lakhdher Ben Belgacem, sa profession agriculteur, demeurant à Mritba el fej Gafsa, titulaire de la CIN n°03016276 délivrée le 29/6/2004.

L'avocat poursuivant :

Maître Adel Ansi, avocat à la cour, avenue Habib Bourguiba, Gafsa.

L'immeuble saisi à vendre :

Le bien saisi fait l'objet du titre foncier n°13030 Gafsa dénommé "Dalel" sis à Mritba el fej Gafsa consistant en un terrain agricole d'une surface de 7 ha 62 ar 26 c.

Mise à prix : Après réduction du prix initial au taux de 40%, le nouveau prix initial de l'immeuble saisi est devenu à la somme de 75.346.320 en y ajoutant les honoraires et les frais judiciaires qui seront fixés le jour de l'audience.

Les charges grevant l'immeuble saisi :

Hypothèque et commandement au profit de BH Bank.

Date et lieu de l'adjudication : la vente aura lieu le lundi 4/7/2022 à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées à la salle d'audience ordinaire du Tribunal de 1ère instance de Gafsa à son siège au palais de la justice de Gafsa.

N-B : L'immeuble saisi peut être visité et constaté tous les jours de la - semaine, et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat, après soit consignation du tiers du prix initial, soit par chèque certifié, soit par une caution bancaire irrévocable.

Les étrangers doivent être munis des autorisations administratives exigées par la loi.

2022R01496VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Après rabattement du prix à 40%

Poursuivant : Ibrahim Ben Mohamed Saadallah, industriel, son domicile élu est au cabinet du maître Yaich Mohsen sis à la rue de la justice Mahdia.

Partie saisie : Karim Miled, titulaire de CIN n°03971417, demeurant au 15 Rue Omar Khattab Boumerdes Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Mohsen Yaich avocat à la cour de cassation, Rue de la justice Mahdia.

Immeuble mis en vente :

Les deux parts indivises de 10 parts d'un immeuble constitué de 5 garages, un escalier et un appartement en cours de bâtir au 1er étage.

Quarte des 5 garages ouvrent sur Av Habib Bourguiba Boumerdes et le cinquième sur la rue Ibn Rochd.

La superficie du rez-de-chaussée est de 270 m² et du 1er étage est de 259 m². Tous limités du sud par Av Habib Bourguiba, de l'est par rue Ibn Rochd; du nord et l'ouest par les autres.

Mise à prix : est fixée à quarante six milles trois cent vingt dinars (46.320.000d) sans les frais et honoraires taxés.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le lundi 4/7/2022 dès 9 H du matin auprès de la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Mahdia.

Visite du local et conditions : est possible tous les jours aux heures réglementaires du travail.

Tous surenchérisseur doit consigner le tiers du prix d'ouverture des enchères à la caisse des consignes, il peut donner un chèque certifié du dit montant, une autorisation du gouverneur est obligatoire pour les étrangers.

2022R01504VEPA1

Vente aux enchères

Me Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

MF : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173/94.553.525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, son identifiant unique au registre national des entreprises, numéro M0000221, son siège social sis à Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : 1/ Monsieur Kamel Ben Mohsen Ben Kacem Ksibi, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05254512, domicilié à Djerba Midoun, gouvernorat de Médenine et en cas de nécessité en son domicile sis au numéro 19 rue de Jérusalem - Hammam Chatt - 1064 Ben Arous (en sa qualité de débiteur hypothécaire).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à l'Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est un terrain d'une superficie de 400 m², objet du titre foncier numéro 19793 Ben Arous, dénommé «Souad» sis à Hammam Chatt - du gouvernorat de Ben Arous, sur lequel est bâtie une villa composée d'un rez-de-chaussée, un premier étage et un deuxième étage. Pour le rez-de-chaussée il est composé d'un salon, d'une salle à manger, une cuisine, un escalier couvert dans une superficie de 113 m², et une superficie de 67 m² et dans le reste un jardin et un escalier extérieur en marbre. Pour le premier étage, il est d'une superficie de 183 m², composé d'un salon, une salle divisée en deux parties, le parterre est en carrelage excellent, une chambre à coucher, une salle d'eau et une véranda, dans une superficie de 7 m². Le deuxième étage : est d'une superficie de 100 m², avec deux chambres, un espace pour les parents où il y a une chambre à coucher, une salle de bain, un dressing et un escalier dans une superficie de 12 m², qui mène au toit. Il est à souligner que l'état du bâtiment est excellent et équipé d'eau potable, de l'électricité, du réseau d'assainissement, le chauffage sanitaire et les portes, les fenêtres intérieures sont en bois supérieur et le parterre est en carrelage supérieur. Le bien immobilier est limité au Fond par la parcelle numéro 549, à la Kebla par la Rue de Jérusalem, à l'Ouest par la parcelle numéro 239 et à l'Est par le bien d'autrui.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre : Neuf cent trente quatre mille Dinars (934.000 d 000), auquel seront ajoutés les dépenses et les honoraires tarifiés.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le jeudi sept juillet deux mille vingt deux (7/7/2022) près l'arrondissement des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Ben Arous à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2022R01525VEPA1

Vente aux enchères

Me Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

MF : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173/94.553.525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, son identifiant unique au registre national des entreprises, numéro M0000221, son siège social sis à Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Monsieur Mohamed Rached Ben Miled Achour, gérant de société, titulaire de la CIN numéro 00199701, domicilié au numéro 4 Rue Djebel Atlas - Cité El Ghazala - l'Ariana, (en sa qualité de caution numéraire des dettes de la débitrice principale la société Achouria pour la distribution en la personne de son représentant juridique).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à l'Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de vente est un terrain d'une superficie de 121 m², objet du titre foncier numéro 58713 Ben Arous, dénommé «Mohamed Rached» sis au bord de l'Avenue de la République numéro 140 - Hammam-Lif du gouvernorat de Ben Arous, sur lequel est bâti un atelier de réparation de l'électricité automobile, d'une superficie de 17.75 m² et un bâtiment adjacent avec une entrée indépendante, sa porte en tôle, puis une porte en verre. Ledit bien est composé d'un rez-de-chaussée qui contient un local non exploité dans une superficie de construction de 97.91 m², avec un échafaudage de bâtiment dans une superficie de 25 m² et un petit espace à l'arrière non couvert, contenant des toilettes et un lavabo dans une superficie de 3.20 m². La superficie de construction du rez-de-chaussée y compris la superficie du local destiné à la réparation de l'électricité automobile est de 115 m² et un premier étage,contenant un local non exploité dans une superficie de 96.7 m² et un balcon sans plafond, dans une superficie de 18.3 m². Le bien immobilier est équipé d'électricité, d'eau potable et en bon état. Les murs sont en briques, le plafond est en dalle, le plafond du premier étage est couvert d'un faux plafond en plâtre, les deux étages sont en marbre de Thala et les fenêtres sont en aluminium et Mischler. L'état de construction des toilettes et l'atelier destiné à la réparation de l'électricité automobiles est passable.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre : Quatre cent quatre vingt trois mille, deux cent huit dinars et deux cent seize millimes (483.208 dt 216), auquel seront ajoutés les dépenses et les honoraires tarifiés.

6/ Date et lieu de l'enchère : En date du jeudi le quatorze juillet deux mille vingt deux (14/7/2022) près l'arrondissement des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Ben Arous à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours, afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2022R01526VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude du Maître Mohamed Chalghoum

Sté Zitouna

Avocat conseil 6 av 2 Mai - Médenine

La saisissante : Wassila bent Nasr Salem, femme au foyer, demeurante à Boumerdès - Mahdia.

Le saisi : Naji Ben Saleh Hsine, employé, demeurant à rue Ibrhim Haj Mohamed - Boumerdès - Mahdia

Date de lieu de la vente : le lundi 4/7/2022 à 9H dans la salle des ventes Immobilières au tribunal de 1ère instance de Mahdia.

Visite : pour plus d'informations, contactez, l'étude de Maître Mohamed Chalghoum de la Sté Zitouna avocat conseil, 6 Av. 2 Mai - Médenine ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia où a été déposé le cahier des charges.

La visite de l'immeuble sera possible tous les jours pendant les heures du travail soit directement ou après coordination avec la demanderesse.

Mise à prix : vingt trois milles quatre cents quatre vingt seize dinars 900 millimes (23.496.900).

L'immeuble saisi : la part indivise du défendeur soit 14/40 de la maison héritée de son père Salah Haj Hsine d'une superficie de 257 m², qui fait partie d'un ensemble de 303 m² englobant cette maison du style arabe et deux autres magasins à destination commerciale ne faisant pas l'objet de cette saisie.

Cette maison s'ouvre sur l'ouest, entourée par un siège de tous les cotés, avec une entrée et quatre chambres, toilettes, cuisine, et une cour non couverte, délimitée aux : Nord : immeuble délaissé des héritiers Haj Hsine d'un coté et du reste la voie publique - Sud : le reste de l'immeuble hors saisi (2 boutiques) loué à Hdhili Amara - l'ouest : rue goudronnée - l'est : héritiers Mohamed Belhaj.

2022S00715VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996.

Partie saisie : Mohammed Ben Mansour Ben Mohammed Louati, taxiste, CIN n°01147222, sis à Route de l'Aéroport, km 3, Bir El-Helou, n° 63, Sfax

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sise à Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain objet du titre foncier n°47716 Sfax nommé «KHOULOUD» situé sur la route de l'aéroport, à 2,5 km, route de Wadi Chabouni, cité Wadi Al-Raml, numéro 18, Sfax, à l'angle de deux rues, délimité du sud et de l'Est par un voisin, du nord par une rue et de l'ouest par une rue où se trouve son entrée.

La propriété est un terrain d'une superficie totale de 127 m², sur lequel est construit une habitation ouvrant sur le coté ouest dans un quartier bien situé qui se compose d'un salon, un couloir, deux chambres, une cuisine moderne, une salle de bain équipée et une véranda. La superficie couverte est de 91 m². L'état de construction est moyen elle est équipée d'électricité et d'eau potable et reliée à des canaux de l'ONAS. Il représente la division du quartier Wadi Al-Raml, parcelle numéro 1.

Dans le coin sud Est de la propriété, il y a des escaliers qui mènent au toit.

A noter que l'habitation est exploitée par un ami de la partie saisie selon sa déclaration à l'expert délégué, qui a supposé que le logement lui a été loué et que les loyers mensuels pouvaient variés entre 350 et 400 dinars.

La mise à prix : 55.110.000D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 13/7/2022 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2022X00759VEPA1

Vente aux enchères publiques

(Après réduction de la mise à prix de 40 pour cent)

Etude du maître Belhadj Monem

Avocat à la cour de cassation

MF : 0796423/R

02, rue Tatouane, avenue de la Liberté, 1002 Tunis

Tél : 98 511 594

Il sera procède à la vente de l'immeuble sous-indiqué à la dernière enchère à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis et ce le cinq juillet deux milles vingt-deux (5/7/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes.

- Le créancier saisissant : Mohamed Lotfi Al Zwari, profession employé à l'étranger, en qualité de créancier, qui a élu son domicile à l'étude de son avocat maître Belhadj Monem sise au 02 rue Tatouane avenue de la Liberté 1002 Tunis.

- Les débiteurs saisis : 1) Mariam Bent Mohamed Al Habib Al Soussi métier de la femme au foyer, en qualité de débitrice son siège au 07 rue Bachar Ibno Bourd, Al Menzah. Tunis en qualité de propriétaire de part indivise (453/1053) à l'immeuble objet des enchères publiques.

2) Baktha Bent Mohamed Al Habib Al Souissi profession femme au foyer, son siège élu au 02 rue d'Ariha cité al Romana Bardo Tunis en vertu d'un procès des désignations de domicile élu envoyé par huissier notaire Al Askri Layla sous le n°4093, en date de 25/4/2015, en qualité de propriétaire de part indivise (600/1053) à l'immeuble objet des enchères publiques.

L'avocat poursuivant : maître Belhadj Monem avocat à la cour de cassation ayant son étude au 02 rue de Tatouane, avenue de la Liberté 1002 Tunis. MF : 0796423/R

L'immeuble à vendre : situé à n°2 Rue Ariha Ras Tabia Tunis ; couvrant une superficie totale de 1053m², objet de titre foncier n°123795 Tunis (la part de Mariem 453/1053) part indivise en contre partie les parts indivises de Bakhta (600/1053), dans un quartier résidentiel équipé de toutes les commodités.

Objet : Le titre foncier n°123795 Tunis, couvrant une superficie totale de 1053m², situé à n°2 Rue Ariha Ras Tabia Tunis, contenant une villa de deux étages rez-de-chaussée et premier étage (style américain) :

A- Le rez-de-chaussée contient un séjour, sol en marbre carrelé de carreaux en céramique une chambre cuisine et une salle de bain et des escaliers menant à l'étage supérieur.

B- L'étage supérieur se compose d'un couloir quatre chambres et salle de bain

C- Piscine de superficie de 65 m² en état de négligence

D- Studio de superficie de 36 m² ouvrant sur l'extérieur

H- Bâtiments attenants au studio de superficie de 38m² (23m² + 9m² + 6m²).

E- Une clôture et un jardin

Et l'état des bâtiments est moyen.

Mise à prix : la mise à prix de l'immeuble des créanciers saisissants sus-indiqué a été fixé à quatre cents soixante mille six cents trente cinq dinars (460.635.000.d) en sus des frais de l'adjudication qui seront déterminés par le tribunal.

Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble est possible durant les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

Remarque : pour consulter les cahiers de charges contacter le greffe du tribunal de premières instance de Tunis ou l'étude de l'avocat maître Monem Belhadj avocat à la cour de cassation, R/0796423 ayant étude au 02 Rue Tatouane avenue de la Liberté 1002 Tunis.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2022401510VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

En vertu du jugement rendu par le tribunal de 1ère Instance de Bizerte n°542 en date du 20/01/2015 constatant la cessation de paiement de la société Khetmine confection groupe route de Tunis Menzel Jemil à compter du 20/7/2015 prononçant la faillite de la société (MF 0936116IN) désignant madame Imen Mansouri juge-commissaire de la faillite et l'expert Mohamed Yahya comme syndic de faillite et vu la décision du 01/12/2021 remplaçant ce dernier par Mohamed Habib Sayhi 09 rue Jalel Eddine Nakache cité la gazelle 2083 l'Ariana.

Les créanciers de la société sont appelés à produire leurs titres de créances et à les déclarer au syndic de faillite dans un délai de 15 jours à compter de la publication du présent avis avec 30 jours supplémentaires pour les résidents à l'étranger.

2022R01506VEPA2

Avis aux créanciers

En vertu du jugement rendu par le tribunal de 1ère Instance de Bizerte n°388 en date du 6/01/2015 constatant la cessation de paiement de la société genca bags ZI Zarzouna 7021 à compter du 6/7/2013, prononçant la faillite de la société (MF 100217 4/P) désignant madame Imen Mansouri juge-commissaire de la faillite et l'expert Mohamed Yahya comme syndic de faillite et vu la décision du 01/12/2021 remplaçant ce dernier par Mohamed Habib Sayhi 09 rue Jalel Eddine Nakache cité la Gazelle 2083 l'Ariana.

Les créanciers de la société sont appelés à produire leurs titres de créances et à les déclarer au syndic de faillite dans un délai de 15 jours à compter de la publication du présent avis avec 30 jours supplémentaires pour les résidents à l'Etranger.

2022R01507VEPA2

Décision de sceller les travaux de liquidation

"SOCIETE EL CHARQ"

Avenue de la République n°73 Sousse 4000

MF : 0455135Q/A/M/000

En application de la décision de sceller les travaux de liquidation sous dossier de liquidation n°263 daté le 5/5/2022 rendue par le Tribunal de première instance de Sousse il a été décidé de sceller les travaux de liquidation de la société EL Charq et d'habiliter le liquidateur Monsieur Sadok Laarif pour effectuer les démarches légales de la publication.

2022S00583VEPA2

Vente d'un Terrain agricole

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Sousse le 16/5/2022 dossier sous le n°89, il a été décidé :

La vente des parts indivises d'un «terrain agricole titre foncier n°9661». Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage, bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention «à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 17 juin 2022 ou directement au bureau au nom de Mr le syndic à 12 heures.

Pour plus de renseignement, contacter les numéro au suivants : 73214511.

2022S00699VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société Commerciale et Industrielle des Produits en Plastiques

"SCIPP"

Société anonyme

Au capital de 10.600.000 Dinars

Siège social : Z.I de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

IU : 001767Y

CNSS : 53880/45

Messieurs les actionnaires de la Société Commerciale et Industrielle des Produits en Plastiques "SCIPP", sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 1er juillet 2022 à 13h30 au siège social de la société, sis à la Zone Industrielle de Ksar Said 2086 Douar Hicher, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode convocation de l'assemblée

2. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2021.

3. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31.12.2021.

4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2021.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

7. Approbation des conventions réglementées visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

8. Renouvellement du mandat de deux administrateurs.

9. Quitus aux dirigeants et aux administrateurs

10. Pouvoirs pour formalités.

11. Questions diverses.

2022T00643SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société des Tubes Plastiques et de Cuivre - SA

STPC

Au capital de 10 900 000 DT

Matricule Fiscal : 022667KAM 000

Registre de commerce : B110322001

N° d'Affiliation CNSS : 106709-09

Siège : Rue des Minéraux Impasse n°1 - Z.I Charguia

I B.P : 47-1001 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société des Tubes Plastiques et de Cuivre - SA- «STPC», sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 12 juillet 2022 à 13 h aux bureaux de la société sise à la Rue des Minéraux impasse n°1 zone industrielle Charguia 1 - Tunis.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour fixé par le conseil d'administration suivant :

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2021.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021.

3/ Approbation éventuelle du rapport du conseil d'administration et du bilan et comptes de l'exercice 2021.

4/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

5/ Désignation des membres du conseil d'administration de la société pour les Années 2022, 2023 et 2024.

6/ Questions diverses.

2022R01492SANB3

Convocation

Société Cartonnerie Tunisienne

SA au capital de 4.617.250 DT

Siège social : 14, Rue du commerce Zl la Charguia 1 - 1080 Tunis Carthage

R.N.E : 0013953 M

Les actionnaires, de la société Cartonnerie Tunisienne, sont convoqués le mardi 28 juin 2022 à 9H30, à une assemblée générale ordinaire, qui se tiendra au siège social de la société, 14, Rue du Commerce, Z.I La Charguia I, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'A.G.O :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

3- Approbation des comptes de l'exercice 2021.

4- Quitus aux Administrateurs.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6- Délégation de pouvoirs.

2022R01493SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Gestion du Pôle Industriel et Technologique de Gabès

S.A au capital de 7.000.000 DT

Avenue Salah Eddine Ayoubi, Imm. Khelifi 4ème étage, Gabès 6072 - Tunisie

R.N.E : B22101242010

M.F.: 1153449L/A/M/000

Matricule CNSS : 213308-05

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la «Société de Gestion du Pôle Industriel et Technologique de Gabès» Société Anonyme, au capital de 7.000.000 DT, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 7 juillet 2022 à 11 h au siège de la Société de Gestion du Pôle Industriel et Technologique de Gabès sis à l'Avenue Salah Eddine Ayoubi, Imm. K.helifi 4èrne étage, Zrig, 6072 Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Augmentation du capital Social de la société.

2) Modification de l'article 6 du statut modifié de la société.

3) Examen de la situation financière de la Société conformément à l'article 388 du Code des sociétés commerciales.

4) Pouvoir pour formalités.

2022R01494SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société «HOTEL EL MACHREK S.A»

S.A au capital social de 1.705.000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Houmt Souk 4180 Djerba

MF : 0024809P/A/M/000

RC : B179021996

Numéro d'affiliation CNSS : 155472-78

Le conseil d'administration de la Société convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28/6/2022 à neuf (9) heures du matin à l'hôtel «EL MACHREK» sis à l'avenue Habib Bourguiba Houmt Souk 4180 Djerba avec l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2020.

2. Lecture et approbation du rapport annuel du conseil d'administration de l'exercice 2020.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5. Affectation du résultat net de l'exercice 2020.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes de la société pour la période (2021, 2022 et 2023).

8. Pouvoirs

2022R01500SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2020

Société Abou Nawas de Gestion Touristique

Société anonyme

Capital : 300 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0012134D

Le Conseil d'Administration de la Société Abou Nawas de Gestion

Touristique à l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2021 qui se tiendra le lundi 27 juin 2022 à 11 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2021.

2. Lecture et approbation des états financiers et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021.

5. Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

6. Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les années 2022, 2023 et 2024.

7. Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2022, 2023 et 2024.

8. Pouvoirs pour formalités.

2022R01501SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2021

Société CTKD SICAR

Société anonyme

Capital : 500 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1589588Q

Le Conseil d'Administration de la Société CTKD SICAR à l'honneur de convoquer les actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'année 2021 qui se tiendra le lundi 27 Juin 2022 à 10 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2021.

2. Lecture et approbation des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 et des conventions règlementées mentionnées dans les articles 200 et 475 du CSC.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021.

5. Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

6. Pouvoirs pour formalités.

2022R01502SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2021

Société d'Exploitation Hôtelière et Touristique «Hôtel Montazah Tabarka»

Société anonyme

Capital : 10 643,700 DT

Siège social : Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II -1053 Tunis

Identifiant Unique : 0046986F

Le Conseil d'Administration de la Société d'Exploitation Hôtelière et Touristique «Hôtel Montazah Tabarka» convoque ses actionnaires à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2021 qui se tiendra le jeudi 30 juin 2022 à 10 Heures du matin au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2021.

2. Approbation des états financiers et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021.

5. Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

6. Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2022, 2023 et 2024.

7. Pouvoirs pour formalités.

2022R01503SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabah»

RC : B164771997

S.A au capital de 1 088.880,000 D

Siège social : Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis

CNSS : N°036730/64

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité «Dar Assabah» sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 13 juillet 2022 à 9h au siège de la Société Boulevard Med Bouazizi à l'effet de délibérer sur l'ordre ou jour suivant :

1. Précision pour la nomination du commissaire aux comptes de la société,

2. Pouvoirs en vue des formalités légales.

2022R01522SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabah»

RC : B164771997

S.A au capital de 1 088.880,000 dinars

Siège social : Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis

CNSS : N° 036730/64

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité «Dar Assabah» sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra jeudi 14 juillet 2022 à 9h au siège de la Société Boulevard Med Bouazizi à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ;

4. Approbation des conventions règlementées relatives à l'exercice 2021 ;

5. Quitus aux Administrateurs;

6. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence des administrateurs ;

8. Pouvoirs en vue des formalités légales.

Tous les documents nécessaires sont à la disposition des actionnaires dans les délais légaux.

2022R01523SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabah»

RC : B164771997

S.A au capital 1 008 880,000 dinars

Siège social : Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis

CNSS : N°036730/64

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité «Dar Assabah» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 14 juillet 2022 à 10h au siège de la Société Boulevard Med Bouazizi à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La continuité de l'activité de la société en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

- Pouvoir en vue des formalités légales.

2022R01524SANB3

Convocation

Agence de Contrôle Technique Internationale - apave

S.A au capital de 2.151.000 Dinars

RC : B186321996

MF : 014239/W/A/M/000

Siège social : 30 rue Mohamed BADRA 1073 Tunis Montplaisir

Les actionnaires de la Société Agence de Contrôle Technique Internationale - apave sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra jeudi 7 juillet 2022 à 10 heures au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification de la raison sociale de la société qui deviendra «apave Tunisie» et actualisation des statuts.

2- Mise à jour des statuts de la société.

3- Précision à apporter à l'insertion au Registre National des Entreprises relative à la désignation du commissaire aux comptes par l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2021.

2022R01530SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2022

Société «OFFICE PLAST»

SA au capital de 12 218 470 Dinars

Siège social : Z.I.2 Medjez El Bab-B.P 156- 9070 Béja

MF : 947962F/A/M/000

Identifiant unique : 947962F

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le mardi 28 juin 2022 à 9H 30 mn à son siège social sis à la Z.I n°2 Medjez El Bab à l'assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2021

- Lecture et approbation des Etats financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Approbation des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2021

- Affectation des résultats de l'exercice 2021

- Jetons de présence à octroyer aux administrateurs

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01531SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2022

Société «OFFICE PLAST»

SA au capital de 12 218 470 Dinars

Siège social : Z.I.2 Medjez El Bab-B.P 156- 9070 Béja

MF : 947962F/A/M/000

Identifiant unique : 947962F

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le mardi 28 juin 2022 à 12H à son siège social sis à la Z.I n°2 Medjez El Bab à l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital par incorporation des réserves d'un montant de 2443 694 dinars et attribution gratuite des actions à titre d'une action gratuite pour cinq actions anciennes

- Modification corrélative des statuts de la société,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01532SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIE TRADENET

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 DT

Identifiant Unique 0736202X

Siège social : Rue du Lac Mâlaren, Les Berges du Lac - Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de Tunisie TradeNet sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 30 juin 2022 à 10h du

matin au siège de la société sis aux Berges du Lac - Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du commissaire aux comptes (général et spécial).

2. Approbation du rapport d'activité de la société pour l'année 2021.

3. Approbation du bilan et des états financiers de l'exercice 2021.

4. Approbation des conventions spéciales visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6. Quitus aux membres du conseil d'administration.

7. Fixation des jetons de présence alloués aux administrateurs

8. Remplacement de deux administrateurs.

9. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le Président Directeur Général.

10. Pouvoirs pour formalités.

Les documents et les projets de résolutions correspondants à cette assemblée générale sont disponibles au siège social de TTN durant le délai légal.

2022R01539SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne de Lubrifiants

SOTULUB

Société anonyme

Au capital de 10.972.500 DT

Siège social : Rue Lac Mâlaren, Les Berges du Lac 1053 Tunis Nord

Identifiant Unique : 0005985Z

Numéro CNSS : 6245988

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Lubrifiants sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le jeudi 30 juin 2022, à partir de 11h30 à Hôtel Le Palace Gammarth, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2021,

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021,

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2021,

4. Approbation des opérations visées par l'article 26 des statuts de la société et de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021,

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021,

7. Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2021,

8. Nomination d'administrateurs au conseil d'administration,

9. Nomination commissaire aux comptes.

2022R01540SANB3

Convocation à la 17ème Assemblée Générale Ordinaire de la société

"STEG International Services"

SA au capital de 50 000 000 DT

Siège social : Les Résidences du Parc, les Jardins de Carthage au Berges du Lac

Identifiant Unique : 0979497B

CNSS n° : 00328296-48

Messieurs les actionnaires de la Société "STEG INTERNATIONAL SERVICES" sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 juin 2022 à 9H au siège de STEG-IS, sis aux Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, les Berges du lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination de nouveaux administrateurs

2. Lecture et Approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2021.

3. Lecture des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs aux Etats Financiers arrêtés au 31/12/2021.

4. Approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2021.

5. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

6. Affectation du Résultat de l'exercice 2021.

7. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

8. Allocation des jetons de présence.

Les documents concernant cette assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège social de STEG-IS durant le délai légal.

2022R01541SANB3

Convocation à la 7ème Assemblée Générale Extraordinaire de la société

"STEG International Services"

SA au capital de 50 000 000 DT

Siège social : Les Résidences du Parc, les Jardins de Carthage au Berges du Lac

Identifiant Unique : 0979497B

CNSS n° : 00328296-48

Messieurs les actionnaires de la Société "STEG INTERNATIONAL SERVICES" sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 30 juin 2022 à 11H au siège de STEG-IS, sis aux Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, les Berges du lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification et mise à jour des statuts.

Les documents concernant cette assemblée sont à la disposition des Actionnaires au siège social de STEG-IS durant le délai légal.

2022R01542SANB3

Convocation à l'assemblée Générale Ordinaire

Société Groupe de Formation et d'Ingénierie (G.F.I)

SA au capital de 2.034.880,000 D

Siège social : Rue de Lac Constance, Immeuble Carthage center, Centre d'Affaire Regus, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1050246G

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Groupe de Formation et d'Ingénierie (G.F.I) sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2022 à 10 heures du

matin Route ceinture Sahloul Kalaa Sghira 4021 Sousse et à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des états financiers de l'exercice 2021, du rapport du conseil d'administration et des rapports commissaire aux comptes;

- Approbation du apport établi par le conseil et des états financiers de l'exercice 2021,

- Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Affectation des résultats pour l'année 2021 ;

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil pour l'année 2021,

- Pouvoirs pour formalités.

2022S00690SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Groupe de Formation et d'Ingénierie (G.F.I)

SA au capital de 2.034.880,000 Dinars

Siège social : Rue du Lac Constance, Immeuble Carthage center, Centre d'Affaire Regus, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1050246G

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Groupe de Formation et d'Ingénierie (G.F.I) sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire qui se tiendra le 30 Juin 2022 à 11 heures du matin Route ceinture Sahloul Kalaa Sghira 4021 Sousse et à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts

- Modification corrélative de l'article 2 des statuts de la société

- Pouvoirs pour formalités.

2022S00691SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BORGES ORGANIC OLIVE OIL COMPANY

Identifiant Unique : 0587554N/A/M/000

Société anonyme

Au capital de : 4.900.000 Dinars

Siège social : Colisée Soula, Escalier C, 4ème étage 2092, El Manar II, Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société BORGES ORGANIC OLIVE OIL COMPANY sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 6 juillet 2022 à 10 heures au siège de la société sis au Colisée Soula, Escalier C, 4ème étage, 2092, El Manar II, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et délai de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire,

- Renouvellement du mandat des Administrateurs,

- Pouvoirs pour formalités,

- Questions diverses.

2022401498SANB3

Convocation

POLYCLINIQUE DE CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET GENERALE

POLYCLINIQUE AMILCAR

SA, au capital de 23 800 000 DT

Siège social : Résidence "TEJ ENNASR II", Imm. C, Appt. CI1 - 2037 Ennasr II Ariana

Identifiant Unique : 1290626 A

Messieurs les actionnaires de la société POLYCLINIQUE DE CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET GENERALE - POLYCLINIQUE AMILCAR sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 28 Juin 2022 à 19 H au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des modalités de convocation et de tenue de l'assemblée générale;

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

5) Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

6) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7) Affectation des résultats.

8) Quitus aux membres du Conseil d'administration.

9) Renouvellement du mandat des administrateurs.

10) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

11) Fixation des jetons de présence.

12) Pouvoirs pour formalités.

13) Questions diverses.

Tous les documents de l'assemblée sont à votre disposition à notre siège social.

2022401502SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications «SO.T.E.TEL»

Société anonyme

Au capital de 23.184.000 DT

Sise à rue des Entrepreneurs - Z.I-Charguia 2 - Aéroport Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications «SO.T.E.TEL» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 7 Juillet 2022 à partir de 9h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de l'Entreprise), angle avenue principale, rue du Lac Turkana, les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 :

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

5. Quitus aux Administrateurs ;

6. Jetons de présences;

7. Nomination / Renouvellement du mandat des administrateurs

8. Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices : 2022-2023-2024 ;

9. Pouvoirs.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal conformément aux dispositions de l'article 280 du code des sociétés commerciales.

A cet effet, les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications «SOTETEL» sont convoqués pour y assister.

2022401504SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2022 à 10H30

GRAS SAVOYE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 75.000 dinars

Siège social : Avenue du Japon, Immeuble Ennouzha, 5ème Etage 1073 Montplaisir - Tunis

MF : 496715GNM/000

Messieurs les actionnaires de Gras Savoye Tunisie sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le vendredi 24 Juin 2022 à 10h30 au siège de la société sise à l'avenue du Japon, Immeuble Ennouzha, Bloc Amira - Montplaisir - 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux Administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice

- Allocation de jetons de présence au Conseil d'administration

- Renouvellement des mandats des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Questions diverses

- Pouvoirs.

Nous vous invitons à assister à l'assemblée générale ordinaire ou à vous faire représenter au moyen d'un pouvoir que vous aurez l'obligation de remettre à votre mandataire ou de l'envoyer, dument signé, un jour franc au moins avant la réunion au siège de la société.

Les documents destinés à l'assemblée sont tenus à votre siège social durant le délai légal.

2022401509SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022

STIMEC

Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers

Filiale de la BH BANK

S.A au capital de 1.400.000 DT

Identifiant unique : 0719380S

Siège social : 17, Rue des Entrepreneurs 2035 Charguia II

Messieurs les actionnaires de la Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 30/6/2022 à 10H, au siège social de la BH BANK, sis au 18, Av. Mohamed V - 1023 Tunis, en vue de délibérer à propos de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil cl' Administration et examen des états financiers relatifs à l'exercice 2021

2. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de la société arrêtés au 31/12/2021.

3. Approbation des conventions réglementées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales

4. Approbation du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2021

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021

6. Fixation des jetons de présence

7. Quitus aux administrateurs.

8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

Messieurs les actionnaires sont informés que les documents de l'assemblée sont mis à leur disposition au siège de la société sise au 17 Rue des Entrepreneurs 2035 La Charguia II et ce, durant les délais légaux.

2022401517SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2022

STIMEC

Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers

Filiale de la BH BANK

S.A au capital de 1.400.000 DT

Identifiant unique : 0719380S

Siège social : 17, Rue des Entrepreneurs 2035 Charguia II

Messieurs les actionnaires de la Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 30/6/2022 à 11H au siège social de la BH BANK, sis au 18, Av. Mohamed V, 1080 Tunis, en vue de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1- Situation de la société vis-à-vis de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités juridiques.

Messieurs les actionnaires sont informés que les documents de l'assemblée sont mis à leur disposition au siège de la société sis au 17 Rue des Entrepreneurs 2035 La Charguia II et ce, durant les délais légaux.

2022401518SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA MEDITERRANEENNE DE DISTRIBUTION «MEDDIS»

Société anonyme

Au capital de 19.500.000 dinars

Siège social : Centre Commercial Tunis City Sabbalet Ben Ammar - 2032 Ariana

Identifiant unique : 783298M

Sur décision du conseil tenu le 6 juin 2022, Les actionnaires de la Société

La Méditerranéenne De Distribution «MEDDIS» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au centre commercial TUNIS CITY, Sabbalet Ben Ammar - 2032 Ariana, le mercredi 29 juin 2022 à 15 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

5. Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Fixation des jetons de présence

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024.

9. Pouvoirs en vue des formalités.

2022401519SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire «SOTUFRA S.A»

Société anonyme

Au capital de 635.250 dinars

Siège social : Zone Industrielle Grombalia

I.F : 0020477XAM000

Messieurs les actionnaires de la société «SOTUFRA S.A» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 25 juin 2022 à 11 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2021 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;

- Examen et approbation des états financiers 2021 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

- Pouvoirs pour formalités.

2022401520SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Société anonyme

Au capital de 12.623.469 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

MF : 0012364R

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 juin 2022, à 11h au siège social sis au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadra à l'effet de délibérer sur :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2021.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2021.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2021.

6. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2021

7. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2021.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

9. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2021 et de la rémunération des membres du CPAI.

10. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des statuts.

11. Pouvoirs pour les formalités.

2022401521SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Société anonyme

Au capital de 12.623.469 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

MF : 0012364R

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 30 juin 2022, à 12h au siège social sis au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadra, à l'effet de délibérer sur :

1- Continuité de l'activité de la société

2- Augmentation du capital de la société

3- Mise à jour des statuts

4- Pouvoir pour les formalités.

2022401522SANB3

Report de l'assemblée générale ordinaire

Dénomination : Polyclinique Internationale Les Narcisses

Forme juridique : SA

RC : B2441262012

MF : 1236746B/A/M/000

CNSS : 562106-88

Siège social : Boulevard de l'Ere Nouvelle - 2001 Enasr 2 - Ariana

Il a été décidé de reporter l'assemblée générale ordinaire au samedi 02 juillet 2022 à 10 heures au siège social de la Polyclinique avec maintien de l'ordre du jour publié au journal officiel de la République Tunisienne n°57 du 17 mai 2022.

2022401524SANB3

Report de l'assemblée générale extraordinaire

Dénomination : Polyclinique Internationale Les Narcisses

Forme juridique : SA

RC : B2441262012

MF : 1236746B/A/M/000

CNSS : 562106-88

Siège social : Boulevard de l'Ere Nouvelle - 2001 Enasr 2 - Ariana

Il a été décidé de reporter l'assemblée générale extraordinaire au samedi 02 juillet 2022 à 11:30 heures au siège

social de la Polyclinique avec maintien de l'ordre du jour publié au journal officiel de la République Tunisienne n°57 du 17 mai 2022 et ce, en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2022401525SANB3

Convocation

SOCIETE TUNISIA HOTEL MANAGEMENT SA

Société anonyme

Au capital de 500 000 Dinars

Siège social : Rue du Lac ANNECY Immeuble ADONIS Les Berges du Lac - 1053 Tunis

M.F. : 1508192A

RNE : 1508192A

Messieurs les Actionnaires de la «SOCIETE TUNISIA HOTEL MANAGEMENT SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le 30 juin 2022 à 11 heures, au siège social de la société Rue du Lac ANNECY - Immeuble ADONIS Les Berges du Lac - 1053 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion des exercices 2017, 2018 et 2019

- Lecture des Rapports du commissaire aux comptes, relative aux mêmes exercices,

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des et au Financiers arrêtés au 31 décembre 2017, 31 décembre 2018 et 31 décembre 2019.

- Quitus aux Administrateurs au titre des exercices 2017, 2018 et 2019.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Nomination des Administrateurs.

- Affectation des résultats de 2017, 2018 et 2019.

- Questions diverses.

2022401530SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Développement Agricole (SDA)

"HENCHIR AYED"

Société anonyme

Au capital social de 730.000 dinars

Siège social : 4, Rue Hassen Ibn Noomane 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique : 1637475 C

Messieurs les actionnaires de la société anonyme, société de développement agricole (SDA) "HENCHIR AYED" sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 28 juin à 10 h 30 au siège social, 4, Rue Hassen Ibn Noomane - 1002 - Tunis - Belvédère, à l'effet de débattre et délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration du 7 juin 2022 relatif à l'exercice arrêté au 31/12/2021;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2021 ;

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;

4- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021,

5- Affectation des résultats arrêtés au 31/12/2021.

2022401533SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

BADDAR AGRICOLE SARL

69 Rue Abderrazzak CHRAIBI Tunis

Au capital de 850.000 Dinars

RNE : 719316 J

Affiliation CNSS : 465023-05

Objet : production semences et plants

Messieurs les associés de la Société BADDAR AGRICOLE Sarl sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 30 juin 2022 à 15 h au siège social sis à 69 rue Abderrazzak Chraibi, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2021.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3) Examen et approbation des états financiers et l'affectation des résultats de l'exercice 2021.

4) présentation du rapport d'activité provisoire du premier trimestre 2022.

5) Nomination du commissaire aux comptes.

6) Quitus au Gérant.

7) Questions diverses.

2022T00649SRLB3

Autres sociétés

Assemblée générale constitutive

Société mutuelle tunisienne des producteurs d'œufs de consommation Kmar

Société mutuelle de services agricoles

Au capital de 84.000,000 dinars

Avenue Khaled Ben Walid immb. Erriadh Sfax

Le fondateur de la Société mutuelle tunisienne des producteurs d'œufs de consommation Kmar a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale constitutive qui sera tenue le mardi 5 juillet 2022 à neuf heures et demi du matin à l'immeuble phinicia 6ème étage bloc A Gremda Sfax al jadida au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Adoption du statut des Sociétés mutuelles de services agricoles décret numéro 1391 du 11 juin 2007.

- Nomination du commissaire aux comptes 2022, 2023, 2024.

- Election des six membres du conseil d'administration.

Observation :

- Le dépôt les candidatures des membres du conseil d'administration débute le lundi 6juin 2022 jusqu'au Vendredi 24 juin 2022 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom fondateur de la Société mutuelle tunisienne des producteurs d'œufs de consommation Kmar immeuble phinicia 6ème étage bloc A Gremda Sfax al jadida.

2022X00732SODB3

Assemblée générale ordinaire exercice 2020/2021

Société mutuelle de base de services agricoles "Ennajeh" Maharés - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "Ennajeh" Maharés - Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire exercice 2020/2021 qui sera tenue le lundi 4 juillet 2022 à neuf heures et demi matin au siège de la Société mutuelle à Maharés au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport morale et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers 2020/2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2020/2021.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat 2020/2021.

- Actualisation de la liste des adhérents et du capital social de la société.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2022X00743SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Chouchen Zahira annonce qu'elle possède un terrain d'une superficie de 108m² sise à route Sidi Abid km 8 Sfax son titre de propriété a disparu elle veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2022X00740DIVD2

Avis

Je soussigné Chafik Mahjoubi titulaire de la cin 05424604 délivrée le 10/02/2020 demeurent à 39 rue Hassen Ibn Nomene Sidi Daoud Tunis je déclare par la présente avoir perdu le titre de propriété de mon père le feu Youssef Mahjoubi n°01/1768 objet du titre foncier n°106622 Tunis. Je certifie que j'ai signé une déclaration sur l'honneur objet de cette annonce à la municipalité de la Marsa le 16/5/2022 sous le n°3817. Cet avis est publié au journal la Presse le 21/5/2022.

2022401436DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Au JORT des annonces légales réglementaires et judiciaires n°59 du 20 mai 2022 avis n°2022X00598SANB3 page 1235.

Lire :

L'assemblée générale ordinaire prévue pour le jeudi 30/6/2022 à 10 heures.

Au lieu de :

L'assemblée générale ordinaire prévue pour le jeudi 7/6/2022 à 10 heures.

Le reste demeure sans changement.

2022X00750RECZ9

Rectificatif

Je vous prie de rectifier l'annonce 202241429VEPA1 publiée le 01/6/2022 journal 68 page 1476 en précisant que la date de la vente est le 12 juillet 2022 au lieu de 11/7/2022.